



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
3-10 DÉCEMBRE 2026**

**LIBERTÉS,
CONNAISSANCE,
SALAIRES**

**COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

1

UN CONSTAT : UNE UNIVERSITÉ QUI S'ENFONCE DANS UNE CRISE PROFONDE

L'Université s'enfonce dans une crise financière inextricable, minée par des réformes mal conçues : fin 2025, la moitié des universités ont voté un budget en déficit, une proportion qui pourrait devenir totale en 2026. À cette crise budgétaire s'ajoute une crise de sens, tout aussi grave : celle d'une approche par compétences généralisée sans discernement à l'ensemble des filières.

Les filières professionnalisantes doivent leur identité à leur proximité avec les entreprises et à leurs formations plus ou moins courtes, depuis leur création. Ce n'est pas ce modèle qui pose problème, mais la généralisation d'une approche par compétences à des disciplines où elle n'a aucun sens — au risque de vider des diplômes entiers de leur contenu universitaire.

Les politiques de gestion à court terme aggravent la situation : elles mettent en danger l'identité universitaire sans produire les économies promises. L'Université, censée former des citoyens éclairés, abandonne sa mission de service public au profit d'une recherche de rentabilité qu'elle n'atteint pas non plus.

2

EN FINIR AVEC LE BUREAUCRATISME

Les personnels de l'enseignement supérieur sont victimes d'une déferlante bureaucratique, incarnée par des applications informatiques mal pensées et contre-productives. Plutôt que de simplifier le travail des équipes, on leur propose des fonctionnalités dont le seul objectif semble être de leur rendre la vie impossible.

Même désorganisation dans la commande publique : un récent rapport du Sénat révèle qu'aucun système d'information commun n'existe entre les établissements, et que leurs données d'achats sont si peu fiables qu'elles varient parfois du simple au triple d'une année sur l'autre. Dans un tel flou, comment garantir que les marchés négociés reflètent les prix réels, et non ceux que quelques fournisseurs habitués imposent sans concurrence ?

Le SNALC exige une transparence totale sur la commande publique universitaire, et des moyens à la hauteur pour les services concernés.

3

DÉFENDRE LE STATUT NATIONAL

Les partisans de la « pleine autonomie » n'ont qu'un objectif : abattre le statut national, seul rempart protecteur pour les personnels.

Sans statut national, pas de protection ; sans protection, pas de liberté.

Ce combat n'est pas corporatiste : il s'agit de défendre le concours comme voie d'accès égalitaire à la fonction, pour l'agrégation comme pour l'ensemble des recrutements.

Conséquence la plus visible : en 2024, un quart des enseignants du supérieur étaient des contractuels, faute d'un cadre national garantissant suffisamment de postes de titulaires.

La loi LRU n'a pas apporté plus de moyens ni davantage de souplesse, mais a renforcé la peur, le clientélisme et le mal-être professionnel. La généralisation en 2026 des contrats liant financement et objectifs de performance accentue encore cette dépendance aux choix locaux.



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
3-10 DÉCEMBRE 2026**

**LIBERTÉS,
CONNAISSANCE,
SALAIRES**

**COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

4 L'URGENCE DE CONTRE-POUVOIRS

Aujourd'hui les présidents d'université contrôlent à la fois la gestion et le recrutement. Cette concentration des pouvoirs engendre clientélisme, localisme et esprit courtisan.

Face à cette politisation des carrières, les universitaires se retrouvent démunis, privés de contre-pouvoirs. Il est urgent de se doter de garde-fous pour lutter contre les dérives qui sapent l'éthique universitaire.

5 DÉFENDRE LES LIBERTÉS ACADÉMIQUES

Alors que la liberté pédagogique recule déjà sous la pression d'une gestion managériale généralisée, il faut inlassablement réaffirmer les libertés académiques, fondement du métier universitaire. Sans elles, pas de recherche libre, pas d'indépendance intellectuelle : la confrontation des idées doit toujours l'emporter sur le rapport de force. Les enseignants, qu'ils soient enseignants-chercheurs, PRAG ou PRCE, doivent pouvoir exercer leur liberté pédagogique sans crainte ni pression.

Le SNALC défendra tout collègue empêché d'enseigner ou de publier librement dans le cadre de la loi, quelle que soit sa sensibilité intellectuelle ou politique.

6 POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT

Depuis trop longtemps, les personnels universitaires tolèrent l'intolérable : charge de travail croissante, salaires en berne, notamment faute de revalorisation du point d'indice. Les enquêtes internationales sont formelles : les universitaires français comptent parmi les plus mal rémunérés.

En réponse ? Des primes, encore et toujours. Un outil parfait pour le favoritisme, au gré des présidences.

Le contraste est saisissant : pour attirer des chercheurs étrangers, l'État mobilise jusqu'à un million d'euros sur trois ans par recrutement, quand les collègues en poste se voient refuser toute revalorisation générale. Le SNALC ne conteste pas l'intérêt d'accueillir des talents internationaux, mais exige que cet effort soit financé par des budgets spécifiques, sans sacrifier les personnels exerçant déjà sur le terrain.

Le SNALC exige l'abandon du repyramidage au compte-goutte et la tenue urgente d'une conférence nationale sur les salaires.

Le SNALC défend ces valeurs avec constance dans les écoles, collèges et lycées depuis sa création. L'Université mérite la même détermination. Votez pour le SNALC pour y porter, enfin, une voix qui n'a jamais dévié.

**POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
Je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 3 au 10 décembre 2026**

